



En partenariat avec :

Société
d'Encouragement
pour l'industrie
nationale FONDÉE EN 1801

Réunion plénière du 13 juillet 2016

Hôtel de l'Industrie (4 Place Saint-Germain des Prés 75006 Paris)

On trouvera ci-après un point sur les principaux échanges et informations partagées lors de la réunion plénière de la Coordination « Entreprises COP22 », qui a été l'occasion de faire un point inédit et complet sur l'avancement de la préparation de la COP22 en présence des représentants officiels marocains et d'un grand nombre de réseaux d'entreprises et entrepreneurs français et marocains.

Etaient présents :

⇒ *Voir liste ci-jointe des réseaux / entreprises / organismes présents*

Accueil par Olivier Mousson, Président de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale (SEIN)

Olivier Mousson rappelle que la Société d'Encouragement a déjà accueilli en 2015 une délégation africaine, signe d'une véritable ouverture à la Méditerranée. Il signale qu'il s'agit à présent de poursuivre l'élan avec les acteurs marocains pour la COP22.

Ouverture par Brice Lalonde et Sylvianne Villaudière, respectivement Président et Coordinatrice « Entreprises COP22 »

Brice Lalonde remercie tous les participants pour leur présence et leur mobilisation. Il souligne que la réussite de la COP22 passera par une collaboration et un engagement de tous les acteurs de la société.

Sylvianne Villaudière revient sur un des objectifs de cette coordination qui est de partager l'information sur tous les événements se préparant pour la COP22, ce qui permettra de prévoir au mieux les opérations des uns et des autres avant et pendant la COP22. Elle invite tous les acteurs à consulter et partager le calendrier général « Entreprises COP22 » ainsi que le [blog](http://EntreprisesCOP22.wordpress.com) de la Coordination : EntreprisesCOP22.wordpress.com

Séquence 1 : Préparons ensemble la COP22

• Intervention du Dr. Abdeladim Lhafi, Commissaire de la COP22

Dr. Abdelladim Lhafi indique que la COP22 est la première conférence des parties après le tournant historique réussi de la COP21 à Paris. La COP22 de Marrakech est la conférence de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il identifie deux volets importants pour cette COP22 :

- La configuration/aménagement du village à Marrakech ;
- La mise en œuvre des décisions et engagements pris (échéance 2018 pour une première revue des contributions nationales et échéance 2020 pour une entrée en vigueur de l'Accord).

Dr Abdelladim Lhafi présente ensuite plusieurs enjeux majeurs pour cette COP22 :

- La nécessité de maintenir l'esprit de Paris, avec l'objectif d'un premier livrable qui est celui de la ratification de l'Accord, et d'un deuxième livrable qui concerne l'amendement de l'Accord de Doha et le Protocole de Montréal ;
- La question de l'adaptation et de sa mise en œuvre, notamment pour les pays les plus vulnérables (pays insulaires et pays du Sud notamment en Afrique), avec des enjeux tels que la sécurité alimentaire, les migrations, etc. ;
- Le financement, pour donner de la flexibilité et permettre d'atteindre la taille critique pour inverser les tendances ;
- La mise en œuvre des plans nationaux de gestion des risques (cf. INDC qui constituent les plans de « développement durable » des pays).

Avant de céder la parole à M. Abdeslam Bekrate sur l'aspect organisationnel, il signale que 25 000 participants sont attendus pendant la COP22.

Point sur la préparation de la COP22 : accueil des entreprises, modalités pratiques et aspects logistiques, inscriptions, espaces, événements officiels...en présence de :

• **M. Le Wali (Préfet) Abdeslam Bekrate, Chef de pôle logistique et sécurité de la COP22**

M. Abdeslam Bekrate précise les différents volets organisationnels dans la préparation de la COP22 :

- La logistique : un groupement franco-marocain est en charge de la gestion de l'hébergement, des transferts, etc. ;
- La sécurité ;
- L'aménagement du site de la COP (zone bleue, zone verte (société civile + innovation)). Le projet sera livré à l'ONU selon le calendrier annoncé, vers la mi-octobre. **Le site étant en phase de finalisation, les entreprises françaises souhaitant réserver un espace doivent effectuer une demande dans des délais rapides.**

Il rappelle l'importance de l'innovation et la participation des entreprises, véritables leviers dans la lutte contre le changement climatique.

• **Saïd Mouline, Chef du pôle partenariat public/privé de la COP22**

Saïd Mouline salue la mobilisation du secteur privé français, franco-marocain et international.

Les innovations techniques mais aussi du secteur financier se multiplient. Il souligne l'importance de faire le lien avec la société civile et notamment en montrant les transferts de technologie entre les pays du Nord et les pays du Sud. Saïd Mouline insiste sur la volonté des organisateurs d'accueillir de nombreuses PME, start-up, clusters...

Concernant l'organisation de la zone verte, la zone innovation accueillera le secteur privé tandis que la zone société civile accueillera les territoires, villes et ONG. Dr. Abdeladim Lhafi ajoute que les zones société civile et innovation seront installées dans un espace commun, de manière à permettre la libre circulation entre les deux zones. Saïd Mouline précise qu'un espace ouvert dédié aux conférences/side-event fera le lien entre les deux zones.

- **Sophie Vieillefont, Chargée des relations diplomatiques avec le Maroc – Equipe France COP21**

Sophie Vieillefont revient sur la mobilisation autour du Plan d'actions Lima-Paris action (LPAA - NAZCA) et indique que le passage de relai aux Marocains est en cours. Elle ajoute que les deux Championnes pour le climat sont en charge de la définition/préparation du passage de relai de l'Agenda de l'Action aux marocains.

Sophie Vieillefont précise que les deux Championnes ont lancé une [consultation](#) jusqu'au 1er août sur le site de la CNUCCC, à l'attention de la société civile, sur le sujet de l'Agenda de l'Action. Elle ajoute que LPAA devient GCA – Global Climate Action - afin de mieux intégrer les actions et plaidoyers de la société civile.

Pour conclure, elle indique que la mobilisation multi-partenariale se poursuit, à travers plusieurs outils notamment (cf. Hub des Solutions climat, plateforme NAZCA pour publier ses engagements climat, etc.).

Echanges avec les participants

- Il est toujours possible d'effectuer une demande de participation COP22 (partenariat officiel, labellisation, etc.) sur le site officiel de la COP22 : www.cop22.ma
Si les représentants officiels signalent que le village est quasiment bouclé, ils indiquent qu'il est tout de même possible d'aménager une extension s'il y a des demandes effectuées rapidement.
- Toutes les entreprises sont bienvenues (espace dédié aux start-up...). Chaque entreprise est en charge de l'acheminement de son matériel (cf. démonstrateurs).
- Side-event : date limite d'inscription au 21 juillet ; possibilité de préempter plusieurs modules (90 minutes, demi-journée...) 4 salles sont prévues pour les side-event avec un auditorium d'environ 400 places.
- Une dizaine de thématiques sont définies dans toutes les zones (agriculture, villes et territoires, énergie, transports, finance...)
- Accès aux zones : accréditations par l'ONU pour la zone bleue. L'accès à la zone verte sera libre mais nécessitera une inscription préalable pour des raisons de sécurité et port de badge dans la zone. La presse devra effectuer une demande d'accréditation aux autorités marocaines pour accéder à la zone verte.
- Nombreux rendez-vous préparatoires programmés en amont de la COP22 pour faire avancer le débat sur des thématiques spécifiques (finance, déchets...)

Séquence 2 : Espaces ouverts aux entreprises en amont et pendant la COP22

Point sur les espaces/forums/expositions parallèles en amont, pendant et après la COP22

- **Stéphanie Gay (Reed Expo) : Pollutec Maroc**

La 8^{ème} édition de Pollutec Maroc se tiendra à Casablanca du 5 au 8 octobre 2016. 300 entreprises sont attendues dont 50% d'entreprises marocaines. Stéphanie Gay indique que plusieurs évènements sont programmés en lien avec la COP22 : le Sommet sur les territoires durables, les Trophées... Pendant la COP22, Pollutec est partenaire du World Climate Summit qui réunit des acteurs du financement autour des solutions business.

Stéphanie Gay mentionne également le projet de mettre en place un espace coordonné au sein de la zone verte, réunissant des partenaires français et marocains.

⇒ Informations à venir

Sylvianne Villaudière excuse **Gilles Berhaut** qui ne peut être présent et intervenir aujourd'hui ayant été retenu à Tanger pour la MED COP Climat (18-19 juillet).

- **Patricia Kapferer : Brand Your Morocco and Your Engagement-Actions COP22**

Patricia Kapferer présente la société d'édition Langages du Sud, et l'ouvrage COP22 qui mettra en évidence les engagements climat des entreprises installées au Maroc. L'objectif est de révéler et de transmettre les richesses du Maroc au plus grand nombre. Y seront contés la vision du Maroc et ses engagements en faveur du développement durable/climat avec des interviews d'experts, des exemples d'actions mises en œuvre par les entreprises...

Le livre sera diffusé aux décideurs et VIP pendant la COP22 et également disponible en version digitale. Elle précise qu'il s'agit d'un « espace » pérenne, qui doit vivre au-delà de la COP22. En réponse à une question de M. Lhafi sur l'intégration d'une partie dédiée à la coopération Sud/Sud et en particulier sur la problématique de l'eau (cf. Triple A, transfert de technologie...), Patricia Kapferer indique que l'ouvrage comprendra bien une partie axée sur les aspects Sud-Sud, le Maroc en Afrique.

On trouvera ci-jointe la présentation de l'ouvrage.

⇒ [Contact](#)

- **Jean-Marie Grosbois (CFCIM) : « Espace France » COP22**

Jean-Marie Grosbois donne quelques éléments de présentation de la CFCIM :

- Plus importante CCI française à l'étranger
- Centaine de collaborateurs
- Soixantaine de services proposés
- Campus de formation avec l'école française des affaires...
- La CFCIM est une passerelle entre les entreprises françaises et marocaines (plus de 4000 adhérents au total, près de 3250 entreprises marocaines...)

Le projet d'un « Espace France » COP22 est né de la volonté de fédérer les acteurs français dans un même espace. Pour cela, la CFCIM a réservé un espace dédié au sein de la zone innovation, d'environ 200/300 m2.

Modalités de participation pour s'inscrire à « **l'Espace France COP22** » : www.CFCIM.org

Plusieurs packs sont proposés aux entreprises, de toutes tailles (TPE, PME, grandes entreprises...) :

- Pack Pavillon (espace mutualisé avec desk, Agora, créneau mini-conférence...)
- Pack Expo (espace en propre pour plus de visibilité - 9m2 ou 18 m2)

L'Espace France est un espace ouvert à tous, et à l'attention de tous les réseaux intéressés (comme par exemple la CGPME, les CCI....) pour mettre en évidence les solutions des entreprises françaises et des organismes socio-professionnels intéressés (cf. « COP des solutions »).

Les demandes de participation des entreprises doivent être effectuées le plus rapidement possible (la deadline pour l'aménagement des stands étant fixée à mi-octobre).

⇒ [Contact](#)

- **Benoit Desveaux (Hopscotch) et Nabil Benbarka (Atelier K), Solutions Jeunesse COP22**

Benoit Desveaux présente l'objectif de Solutions Jeunesse COP22 qui est de mobiliser le grand public, qui ne se sent pas toujours concerné par les COP. Le public visé est un public jeune, africain et marocain, les entreprises innovantes et les start-up dans l'objectif de former une communauté collaborative. Solutions Jeunesse COP22 vise ainsi à présenter et exposer les solutions climat (sous l'angle de l'employabilité, des opportunités business en Afrique et au Maroc), à faire émerger des solutions (sessions de travail) et réaliser du networking (espace permanent d'échanges/visibilité).

Le projet a obtenu la labellisation COP22.

⇒ [Présentation](#)

Echanges avec les participants

Processus de labellisation COP22 :

- La demande doit être effectuée sur le [site de la COP22](#)
- Un comité scientifique est chargé de faire respecter une charte (la réponse est relativement rapide, entre 2 et 4 jours).

Sylvianne Villaudière signale la demande de labellisation de la Coordination « Entreprises COP22 » pour laquelle il n'y pas encore eu de retour à cette date.

Séquence 3 : Calendrier des opérations et projets des réseaux d'entreprises

Présentation des actions et initiatives des réseaux d'entreprises en fonction des thématiques (atténuation, innovation, adaptation, eau, énergie, déchets...)

- **Pierre Ducret, Conseiller climat pour le groupe CDC, organisateur du Climate Finance Day**

Pierre Ducret indique que l'Agenda de l'Action comprend une dimension importante : la finance. Il souligne le passage de la finance climat comme phénomène de niche à la finance climat comme courant dominant/mainstream. L'Accord de Paris place d'ailleurs dès l'article 2

l'objectif de basculement des flux de capitaux mondiaux pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

On assiste à la mobilisation de tous les segments de la finance : banques, assurances, institutions financières publiques, investisseurs privés, etc. Pierre Ducret précise que nous sommes au début d'un processus qui a débuté il y a 2 ans, et insiste sur les rencontres telles que les COP pour accélérer le mouvement (cf. Climate Finance Day organisé par le groupe Caisse des Dépôts, Paris Europlace, BEI en mai 2015 repris dans l'Agenda de l'Action de la COP21). Il y a une volonté de poursuivre la dynamique qui se traduit par le relai au Maroc et l'organisation de la deuxième édition du Climate Finance Day le 4 novembre à Casablanca par la Casa Finance City et Paris Europlace. Cette deuxième édition vise à faire avancer l'Agenda avec :

- de nouveaux engagements/de nouveaux acteurs
- la présence de représentants des pays du Sud et d'Afrique qui permettra d'entendre les positions des établissements financiers marocains
- le focus sur le financement des solutions bas carbone de la finance pour l'Afrique

La deuxième édition du Climate Finance Day se tiendra au Hyatt Regency de Casablanca et comportera deux séquences, modérées par des experts de la Finance climat : une le matin et une l'après-midi. Pierre Ducret précise que des sujets généraux et globaux sur le financement de la mutation seront abordés mais aussi des sujets sectoriels (énergie et usage des sols, agriculture et forêts). Pierre Ducret en profite aussi pour féliciter les représentants du Royaume du Maroc pour l'initiative Triple A et la mise en évidence des questions liées à l'agriculture qui constitue un enjeu clé/fondamental.

Dédié au rôle de la finance privée avec la participation de banques publiques, le CFD sera suivi le lendemain (5 novembre) d'une journée consacrée au rôle spécifique des banques de développement, organisée par le club IDFC.

⇒ Inscription au CFD et informations [ici](#)

- **Andrea Bacher, directrice Green Economy de l'International Chamber of Commerce (ICC)**

Andrea Bacher présente l'initiative « BINGO », un des 9 groupes ONU représentant la société civile pendant les COP (BINGO étant le groupe représentant le secteur des affaires et de l'industrie). Elle explique qu'il y aura des rendez-vous quotidiens en zone bleue de 9h à 10h avec des ambassadeurs, experts, entreprises, etc. Il s'agira d'un lieu de partage, une plateforme permettant de faire le lien entre les négociations (politiques, négociateurs) et l'Agenda de l'Action (entreprises). Une journée « BINGO » est également prévue en zone bleue.

⇒ Inscription : [site ICC](#)

⇒ Plus d'informations sur le [site officiel de la CCNUCCC](#)

- **Jean-Luc Fessard, initiateur et animateur de Bon pour le Climat**

Jean-Luc Fessard indique que la restauration de Marrakech a pris des engagements bas carbone et prévoit une gastronomie végétarienne dans l'enceinte de la COP22. Il précise que si des entreprises ou des organisations organisent des buffets, elles peuvent faire appel à Bon pour le Climat. Pour plus d'informations : [bonpourleclimat.org](#)

Jean-Luc Fessard mentionne également le réseau de journalistes AGGC21 qu'il est possible de solliciter si les entreprises souhaitent montrer/partager des solutions climat. Il rappelle l'organisation d'un colloque Climat/Gastronomie en octobre prochain.

Agenda général et prochaine réunion de la Coordination

Le [calendrier général](#) « Entreprises COP22 » est actualisé en continu et disponible sur le blog.

La prochaine réunion de la Coordination devrait se tenir début octobre (plus d'informations prochainement).

Synthèse et clôture

- **SE. Chakib Benmoussa, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France**

SE. Chakib Benmoussa souligne le foisonnement d'initiatives et d'actions autour de la préparation de la COP22 et ainsi la véritable opportunité que constitue la COP22, notamment pour :

- Développer et accélérer la coopération France-Maroc (puissant accélérateur pour les entreprises françaises et marocaines) ;
- Accélérer et renforcer la question de la coopération Sud/Sud et coopération triangulaire (Europe/Afrique) ;
- Développer les opportunités business liées à l'économie verte qui se met en place et à la dynamique vertueuse qui mobilisera les acteurs ;
- Mettre à l'honneur l'innovation, pas seulement nouvelle, mais aussi le savoir-faire ancestral ;
- Valoriser les engagements RSE des entreprises ;
- Accélérer et renforcer les sujets liés à la formation/mobilité Nord/Sud et Sud/Nord...

SE. Chakib Benmoussa ajoute que la francophonie est un axe fort de la COP22, et que des événements seront organisés en marge de la COP22 (cf. événements en lien avec les objectifs du développement durable).

- **Brice Lalonde, ancien Ministre, Président de la Coordination « Entreprises COP22 »**

Brice Lalonde remercie à nouveau chaleureusement tous les acteurs pour leur participation à cette plénière et pour leur mobilisation active. Il souligne le rôle majeur des entreprises pour accompagner le changement de l'économie mondiale, changement dessiné par les négociations.

Il pose la question des passerelles entre les entreprises et les négociations internationales et évoque la nécessité de mettre en place des accords globaux sectoriels (à la différence des négociations qui découpent le monde en 195 programmes nationaux). Il rappelle que le mécanisme de développement propre (MDP) a été lancé à Marrakech en 2001 et qu'il reste encore plein d'initiatives à renforcer, développer. Il conclut en insistant sur l'idée que le monde réel fait véritablement son entrée dans les négociations, grâce aux actions et à la mobilisation des ONG, entreprises, collectivités...

Contact pour contribuer à la coordination :

Coordinatrice « Entreprises COP22 » : Sylvianne Villaudière
Hôtel de l'Industrie : 4 place Saint-Germain des Prés, 75006 Paris
contact@entreprisescop22.org – Tel : (33)1 44 56 09 56